

Bruxelles,
2009

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DE BRUXELLES
SES ACADÉMICIENS ET LEURS RÉSEAUX INTELLECTUELS
AU XVIII^e SIÈCLE

HERVÉ HASQUIN (DIR.)



ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
BRUXELLES



Bruxelles :
rationale

Bruxelles,

2009

*L*e cercle des académiciens de Bruxelles :
proximité et ouverture internationale

Michèle Galand

I. De la Société littéraire à l'Académie

Depuis la fondation de la Société littéraire de Bruxelles, en 1769, jusqu'à la fermeture de l'Académie impériale et royale des Sciences et des Belles-Lettres devant l'invasion française en 1794, la société savante a compté 56 membres, dont trois présidents issus de l'administration centrale des Pays-Bas autrichiens.

Le comte Charles de Cobenzl, ministre plénipotentiaire autrichien dans les Pays-Bas, fut le fondateur de l'institution et il a eu la satisfaction d'en présider l'une des premières séances, avant que la mort l'emporte après une brève maladie, en janvier 1770. C'est le comte Patrice-François de Neny qui lui succéda, sans enthousiasme, car il était submergé par sa charge ministérielle.

Après quelque temps d'activités un peu ralenties, la Société littéraire s'est transformée définitivement en une véritable académie, avec l'appui du successeur de Cobenzl, le prince de Starhemberg : Marie-Thérèse octroya les lettres patentes de la fondation de l'Académie en 1772, déterminée à « exciter, soutenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature »⁽¹⁾. Les académiciens, qui obtenaient l'état de noblesse personnelle lors de leur entrée dans la Société, devraient examiner les mémoires et en produire eux-mêmes, et les textes jugés propres à la publication pourraient être édités par leurs soins. C'est effectivement par l'organisation des concours et l'évaluation des mémoires que se distinguera l'Académie, encourageant les travaux d'érudition et les sciences d'observation⁽²⁾. Par l'ampleur de ses travaux, l'académie bruxelloise s'apparentera ainsi au dynamisme des académies régionales, françaises ou allemandes, auxquelles elle peut être comparée⁽³⁾.

C'est encore un membre de l'administration centrale des Pays-Bas autrichiens, Joseph de Crumpipen, qui fut chargé de présider les séances académiques, tâche qu'il remplit régulièrement jusqu'en 1794, lorsque l'Académie cessera ses activités à la suite de l'invasion française.

Si ces trois hommes d'État ont joué un rôle important pour la mise sur pied de la nouvelle institution et son fonctionnement, attestant les liens étroits que l'Académie thérésienne a gardé avec le gouvernement durant ses vingt-cinq années d'existence, on ne peut néanmoins pas les mettre sur le même pied que les hommes de science,

nommés ou élus successivement au sein de l'Académie. On dénombre donc 53 scientifiques pour l'ensemble de la période, et les grandes tendances de leur recrutement permettent d'évaluer la place de l'académie bruxelloise dans la République des Lettres durant le dernier tiers du XVIII^e siècle.

Les membres de la Société littéraire, créée en 1769, ont tous été nommés par les autorités, à la suite des réflexions menées par Cobenzl, Neny et le professeur strasbourgeois Schoepflin, afin d'établir une académie sur le modèle de l'Académie de Mannheim à laquelle ce dernier était lié⁽⁴⁾. Comme les autorités de Vienne et Bruxelles avaient une assez mauvaise opinion des érudits belges, surtout des professeurs de l'Université de Louvain, elles ont conçu la fondation de l'Académie comme un moyen de pallier l'essoufflement de l'Université et de donner une orientation plus pratique aux études littéraires et scientifiques⁽⁵⁾.

En 1769, les douze personnes choisies par le gouvernement pour constituer la Société littéraire se répartissaient pour un tiers entre ecclésiastiques et deux tiers de laïcs, tous catholiques, affectés majoritairement à l'étude de l'histoire, puisque sept érudits s'y consacraient contre cinq spécialistes des sciences. On constate ainsi d'emblée la volonté des autorités bruxelloises de promouvoir tant les lettres que les sciences, à l'instar de l'Académie de Mannheim. Si tous les membres de la Société littéraire étaient considérés comme « régnicoles », il faut toutefois souligner que l'un d'entre eux venait en réalité de l'étranger : l'abbé Needham était un ecclésiastique catholique anglais, déjà célèbre dans le monde des sciences, membre de la Royal Society de Londres, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, lié à Buffon, et il avait été attiré à Bruxelles par le comte de Neny. Il fut rejoint peu de temps après par d'autres étrangers, également comptés parmi les régnicoles : l'abbé Caussin, qui était lorrain, proche du gouverneur général Charles de Lorraine, dont il était l'aumônier et directeur des pages de la Cour, puis l'abbé Chevalier, astronome originaire du Portugal, mais installé depuis quelques années dans les Pays-Bas, où il bénéficiait d'un canonicat en l'église collégiale de Leuze en Hainaut.

A partir de 1773, les académiciens furent élus par leurs pairs, et se répartirent entre deux classes, consacrées à la Physique (ou les Sciences) et à l'Histoire, même si les réunions rassemblèrent tous les membres de l'Académie indistinctement. Désormais, les académiciens s'associèrent également des membres étrangers, afin d'ancrer la jeune académie dans le réseau scientifique international. Avec ses 21 membres étrangers, pour 32 régnicoles, recrutés au cours des vingt-cinq années envisagées,

L'Académie de Bruxelles a donc opté résolument pour l'ouverture, s'apparentant par cet aspect aux académies nationales de l'époque. Elle s'est inscrite dans le réseau de plus en plus étoffé des académies officielles, créées et soutenues par les divers gouvernements des États européens durant le XVIII^e siècle⁽⁶⁾.

Si la proportion entre ecclésiastiques et laïcs s'est maintenue à raison d'un tiers pour les premiers et de deux tiers pour les seconds durant l'ensemble de la période, on remarque en revanche une propension à nommer de plus en plus de membres dans la classe des Sciences que dans celle d'Histoire, si bien que sur les 53 académiciens dénombrés entre 1769 et 1794, on relève 33 membres de la première classe, qui se consacrent à la géologie, la minéralogie, la physique, la chimie, la botanique, mais aussi aux mathématiques, à l'astronomie et la météorologie, tandis que 20 savants se vouèrent aux études littéraires et historiques, se distinguant par leur intérêt pour les études latines et l'édition de textes anciens. La santé publique préoccupait aussi l'Académie, qui compta une dizaine de médecins parmi ses membres. La chirurgie ne faisait toutefois pas partie des centres d'intérêt de l'Académie.

L'inversion de la tendance entre les sciences et les lettres, observée dès les débuts du fonctionnement de l'Académie, en 1773, se démarquant rapidement de la forte orientation historique donnée par Schoepflin, est sans doute une réponse à la demande expresse du chancelier de Cour et d'État Kaunitz, qui avait émis le souhait que les recherches menées et encouragées par l'Académie fussent utiles au bien commun, dans la droite ligne de l'utilitarisme prédominant en ce dernier tiers du siècle des Lumières, auquel les sciences expérimentales pouvaient répondre de manière plus visible et immédiate. Mais la prépondérance des sciences est peut-être aussi le témoin de l'autonomisation croissante de cette discipline dans le monde savant de cette époque et de la légitimation de la science aux yeux de l'opinion publique naissante⁽⁷⁾. La multiplication des sociétés scientifiques affectées exclusivement ou majoritairement aux sciences exactes est d'ailleurs le témoin de cette évolution générale⁽⁸⁾.

II. Les modalités de recrutement des académiciens

Lorsqu'en 1792, le professeur Pluvier du collège royal de Gand, déjà lauréat de l'Académie, envisagea de se porter candidat, il s'enquit des conditions auprès de l'abbé Mann qui lui aurait répondu qu'il suffisait pour cela d'envoyer « quelques excellente pièce de littérature de sa façon »⁽⁹⁾. De fait, l'admission à l'Académie était subordonnée au dépôt d'un mémoire original du candidat, et l'examen de ces pièces montre que les académiciens étaient très soucieux du caractère original de ces écrits et de la disposition des postulants à bien écrire, de préférence en français. C'est à défaut d'avoir rempli ces conditions que certains d'entre eux n'ont pas été sélectionnés. dès 1773, tels le professeur de philosophie de l'Université de Louvain Thijsbaert, qui n'avait pas remis de mémoire lors de sa candidature en 1773, et le waradin de la Monnaie, Marquart, dont le mémoire fut jugé insuffisant⁽¹⁰⁾. L'exemple du traitement de la candidature de Marquart, qui avait remis un mémoire sur la qualité du plomb de la mine de Vedrin, est intéressant car il dévoile les qualités requises pour être admis à l'Académie : cette demande d'adhésion à l'Académie fut rejetée car cet homme n'était pas connu comme homme de lettres, et s'il avait sans doute des connaissances en « métallurgie », son mémoire recelait nombre de fautes d'orthographe et de style. C'est à cette occasion que les académiciens observèrent « qu'une connaissance quoique étendue qu'elle puisse être sur un seul objet, sans le concours des autres qualités qui forment un homme de lettres, ne pouvait donner entrée dans l'Académie, qui, si on en agissait autrement, se trouverait bientôt peuplée d'une foule d'artistes, ce qui ne convenait nullement »⁽¹¹⁾. L'idéal encyclopédique et l'élévation de la réflexion intellectuelle auxquels aspiraient les savants à cette époque transparaissent clairement dans ces exigences. D'autres candidats malheureux ont essuyé par la suite le refus des membres de la société savante, parce que leur mémoire fut jugé insuffisant : outre les candidats régnicoles, ce fut aussi le cas pour des candidats étrangers. Le refus de l'un d'entre eux peut étonner : Antoine Augustin Parmentier (1737-1813), pharmacien, agronome, nutritionniste et hygiéniste français, était déjà bien connu pour ses recherches sur les qualités nutritives de la pomme de terre, lorsqu'il soumit sa candidature à l'Académie de Bruxelles en 1774. Il appuya sa demande de deux

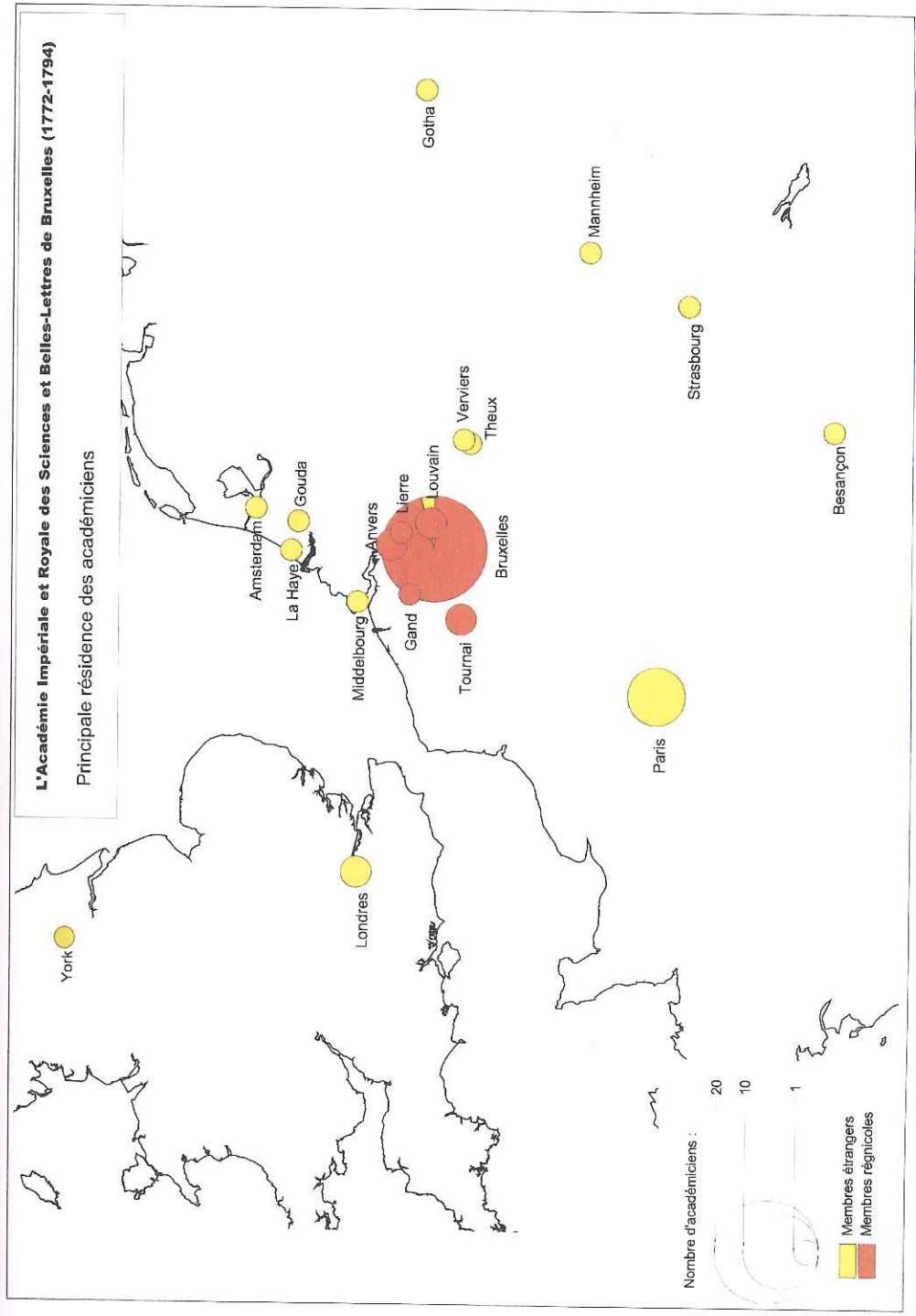
mémoires sur les huiles animales et sur les eaux minérales sulfureuses, et de deux ouvrages imprimés dont le premier avait pour titre *Examen chimique des pommes de terre*, et le second, *Indiquer les végétaux qui pourraient suppléer, en temps de disette, à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes, et quelle devrait en être la préparation*. L'apothicaire de l'Hôtel royal des Invalides de Paris se faisait le promoteur de la consommation du tubercule, mais il était bien difficile de surmonter les préjugés alimentaires dans les sociétés fortement identifiées à la culture du pain⁽¹²⁾. Les académiciens de Bruxelles se penchaient eux aussi sur cette question brûlante : comment trouver de nouvelles sources d'alimentation en cette période de rapide essor démographique, afin d'éviter la disette toujours menaçante ? Ils n'ont cependant pas jugé utile de s'associer Parmentier, jugeant ses mémoires peu satisfaisants. Et ils réitérèrent leur refus lors de la seconde candidature de ce dernier en 1776⁽¹³⁾.

Les candidats étrangers bénéficiaient parfois de la recommandation de l'un des académiciens, qui se chargeait de défendre leur dossier. C'est ainsi que l'abbé d'Everlange de Witry apporta avec ferveur son soutien à la candidature de l'abbé Bertholon, un savant français qui s'intéressait à l'électricité et qui se disait membre de plusieurs académies. Il présenta un mémoire sur les para-tremblements de terre qui fut jugé « mauvais en tous sens » en 1778. Everlange de Witry présenta à nouveau son candidat en 1789, en vain, et une troisième fois en 1790, mais cette candidature ne fut cette fois plus soumise au jury, en partie par souci de ménager son protecteur⁽¹⁴⁾...

Une raison impérative de refuser l'accès aux candidats résidait dans la limitation du nombre d'académiciens à trente-six, parmi lesquels le nombre des étrangers fut d'abord fixé à six, puis étendu à douze. Une fois le cadre rempli, les nouveaux candidats étaient versés sur la liste des postulants, en attendant qu'une place se libère. Mais la liste s'allongea parfois, d'autant que durant certaines années l'on reporta les scrutins, pour des raisons d'organisation, ou l'on invoqua le non respect du délai pour la date de dépôt du mémoire lié à la demande pour refuser de prendre en compte certaines candidatures jugées peu opportunes : ce fut le cas pour le négociant malinois Guillaume François Verhoeven⁽¹⁵⁾ ou l'apothicaire bruxellois Jean-Baptiste Vanden Sande⁽¹⁶⁾. Fatigués par les refus successifs, les candidats malheureux finissaient généralement par renoncer, non sans amertume, comme le manifesta vivement Vanden Sande, éconduit en 1790 par toutes les voix après avoir figuré sur les listes depuis 1788⁽¹⁷⁾.

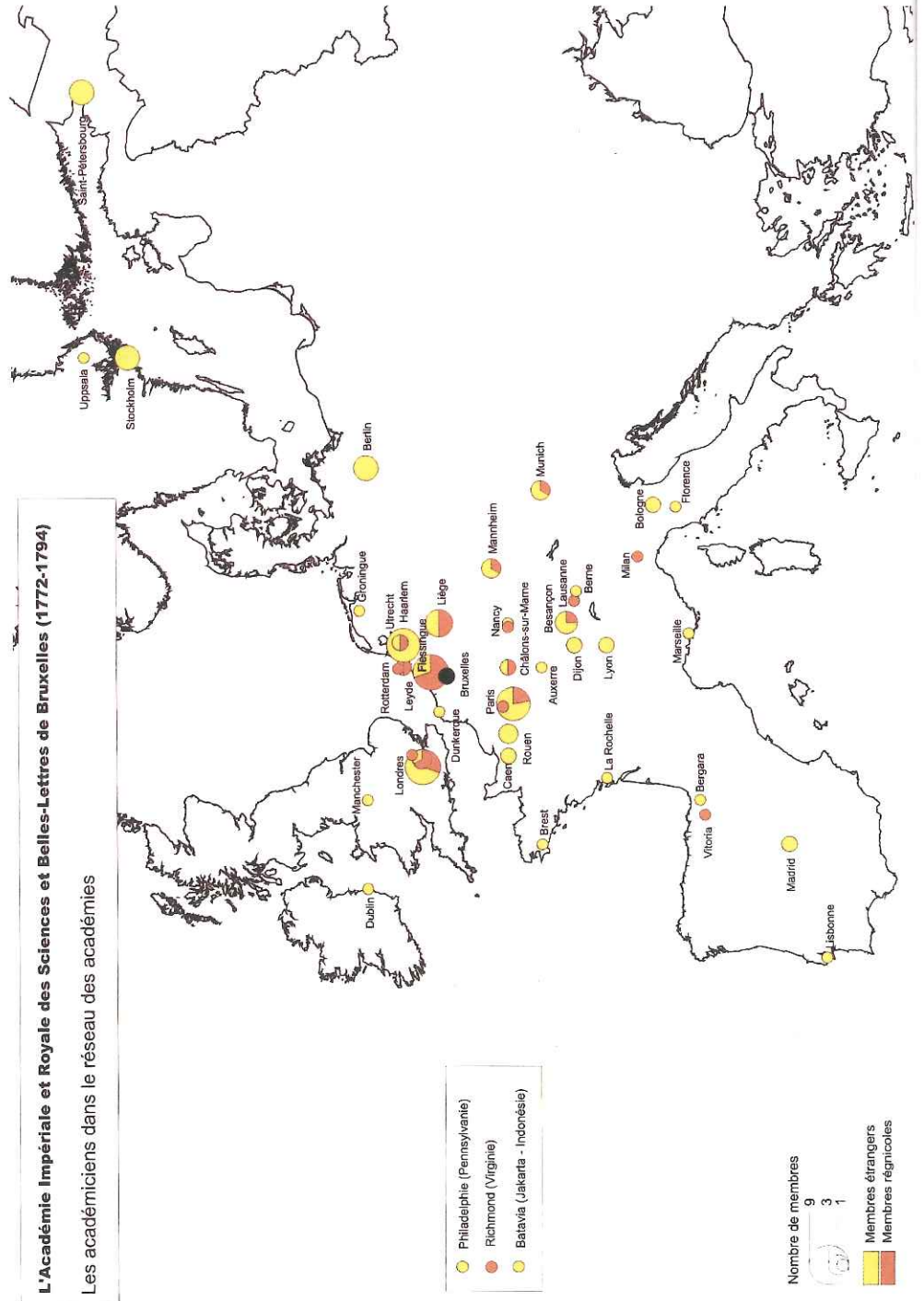
L'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles (1772-1794)

Principale résidence des académiciens



L'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles (1772-1794)

Les académiciens dans le réseau des académies



En évoquant les conditions d'accèsion à l'Académie, il faut aussi signaler que certains savants, pressentis pour entrer dans la compagnie savante, ont décliné l'offre. Ce fut le cas lors de la formation de la Société littéraire, en 1769, lorsque le professeur de botanique à l'Université de Louvain, Jean Joseph Michaux, refusa d'en faire partie⁽¹⁸⁾. En 1784, ce fut l'amateur éclairé Walckiers de Saint-Amand qui fit connaître son souhait de ne pas intégrer les rangs de l'Académie⁽¹⁹⁾. Pour sa part, le physicien Seumoy, qui avait fait partie de la Société littéraire dès ses débuts, refusa de continuer à siéger à l'Académie, en 1773, car il ne pouvait y espérer de rémunération⁽²⁰⁾. Les demandes formulées par la suite à plusieurs reprises par les académiciens en faveur de l'octroi de pensions pour ceux qui ne disposaient pas de moyens suffisants pour s'adonner à la science, restèrent toujours lettre morte.

Enfin, notons une demande d'adhésion à titre de membre honoraire, introduite par le comte de Mérode-Deynze, qui ne put être rencontrée, par le simple fait qu'il n'y avait pas de classe d'honoraires à l'Académie, même s'il fut question à plusieurs reprises d'en créer une⁽²¹⁾.

En établissant la nouvelle académie, les membres de la société se sont fixé des objectifs et des règles de fonctionnement : la société devait se réunir régulièrement, et les membres devaient fournir au moins un mémoire par an. La règle a dû être rappelée par la suite, car elle n'était pas respectée. En 1776, une mesure de radiation fut même prévue pour ceux qui ne fourniraient pas de mémoires durant trois années consécutives. Cette disposition fut invoquée en 1779 pour radier le Français Valmont de Bomare, qui n'avait jamais rien proposé à l'Académie. En réalité, c'était surtout pour pouvoir intégrer dans leurs rangs le professeur hollandais Jan Hendrik van Swinden que cette mesure d'exception fut prise. On perçoit bien à l'évocation de ce cas que les candidatures n'étaient pas sans lien avec les relations d'amitié qui rapprochaient les savants par-delà les frontières et que les académiciens de Bruxelles ont vraisemblablement quelque fois « sollicité » leurs candidats.

III. Les académiciens, membres de la République des Lettres

Les membres régnicoles élus au sein de l'Académie étaient originaires de Bruxelles, d'Anvers, de Louvain, de Gand, et du Luxembourg, mais aussi de l'étranger, comme Jean Des Roches, originaire de La Haye, ou l'abbé Mann, venant du duché de York. Mais pour percevoir le rayon du recrutement « national », il paraît plus pertinent de relever les lieux de résidence des académiciens, car les étrangers nommés ou élus au titre de « régnicoles » étaient, en réalité, installés dans les Pays-Bas autrichiens⁽²²⁾. Durant les années du fonctionnement de l'Académie, la majorité des académiciens régnicoles résidaient à Bruxelles. Certains d'entre eux exerçaient d'ailleurs des fonctions au sein du gouvernement. Les autres étaient fixés sur les lieux de leur travail, à Anvers, où Jean Baptiste Verdussen était libraire et Jean-Baptiste de Beunie, médecin, ou à Louvain, où vivaient certains professeurs de l'Université, comme Josse Jean Hubert Vounck, Adrien Charles Joseph van Rossum, ou Jean François Marci, tandis que d'autres académiciens résidaient dans les villes où ils bénéficiaient d'une charge ecclésiastique, tels Corneille François de Nelis, chanoine à Tournai, puis évêque d'Anvers, Louis Hyacinthe d'Everlange de Witry, chanoine à Tournai, ou le professeur de l'Université de Louvain, Pierre Joseph Heylen, doyen du chapitre de Liège. Deux Cantois figuraient parmi les membres de la Société littéraire fondée en 1769, mais ils n'y ont pas été très actifs : André Augustin Dubois de Schoondorp, radié dès 1770, et Luc Joseph Vander Vynckt, âgé de septante-huit ans lors de sa nomination.

Le recrutement national de l'Académie signale donc le pôle central de Bruxelles dans le monde lettré des Pays-Bas autrichiens, mais aussi la place de la ville universitaire de Louvain, et de villes comme Gand et Anvers, ainsi que l'importance des institutions ecclésiastiques qui permettaient de doter des savants de bénéfices les libérant des soucis matériels. Les académiciens nationaux s'inscrivaient dans le mouvement des Lumières perceptible dans les Pays-Bas comme ailleurs : certains d'entre eux étaient des bibliophiles avertis et ils étaient nombreux à posséder des cabinets scientifiques⁽²³⁾.

Le recrutement des académiciens étrangers est également intéressant à suivre, car il permet de déceler la force d'attraction de l'Académie de Bruxelles, ainsi que l'impulsion

que ces savants ont pu donner à l'insertion de la jeune institution au sein de la République des Lettres et des Sciences.

A partir de 1773, des membres étrangers ont été admis à l'Académie de Bruxelles, leur nombre ayant été fixé à douze maximum. Ils se recrutèrent dans un premier temps dans le voisinage proche des Pays-Bas autrichiens : Robert de Limbourg élu dès 1770, et Guillaume Lambert Godart, élu en 1773, étaient issus de la principauté de Liège ; ensuite, le recrutement s'est étendu majoritairement aux Français, et on recruta aussi un Hollandais et un Anglais. Les Français Jean François Clément Morand, Natalis Martin de Necker, Charles Joseph Messier, Jacques Christophe Valmont de Bomare, Claude Berthod, Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande et Jacob Nicolas Moreau, le Hollandais Hendrik van Wijn, et l'Anglais Nathaniel Pigott ont été élus entre 1773 et 1776. Notons que Necker était établi à Mannheim, auprès du Prince palatin. Son élection permit ainsi de maintenir les liens particuliers qui s'étaient noués dès le début avec cette académie. Plus tard, l'abbé Mann, membre régnicole de l'académie bruxelloise, fut également associé à l'Académie palatine, renforçant encore ces relations entre Mannheim et Bruxelles⁽²¹⁾.

A partir de 1778, on observe un élargissement de l'aire de recrutement des savants étrangers, avec l'arrivée du diplomate russe, le prince Dimitri Alexievitch de Gallitzin, qui fut le douzième membre étranger de l'Académie de Bruxelles. Par la suite, lorsque des places se libérèrent, cette ouverture se confirma avec l'élection en 1785 d'un diplomate allemand, le comte Hans Moritz von Brühl, d'un jeune savant originaire de Presbourg (actuelle Bratislava), le baron François Xavier von Zach, de Joao Hyazinte Magalhães dit Magellan, astronome portugais réputé et, en 1791, d'un diplomate autrichien, Friedrich von Hoppe, né en Hongrie. Simultanément, les tendances précédemment observées se confirmaient avec la nomination de deux savants des Provinces-Unies et de trois Français : en 1779, la radiation de Valmont de Bomare permit de recruter le Hollandais Jan Hendrik van Swinden, puis en 1784, ce fut au tour de son compatriote et ami Joan Willem de Water de figurer parmi les membres étrangers. Les Français Chrétien Guillaume de Koch et Charles Joseph de Bévry furent élus en 1785, rejoints par le marquis Joseph Bernard de Chabert de Cogolin, en 1792. Koch était le successeur de Schoepflin à l'Université de Strasbourg, sa nomination à l'Académie de Bruxelles perpétuait ainsi les liens noués avec ce centre intellectuel dès les premiers projets d'établissement d'une société savante dans les Pays-Bas autrichiens.

Les nominations des membres étrangers de l'Académie révèlent donc une évolution vers un élargissement géographique du recrutement, une fois la première ouverture

assurée, essentiellement fondée sur les liens avec la France. Mais, comme pour les membres régnicoles, il est certainement plus pertinent de s'interroger sur les lieux de résidence des membres étrangers, afin d'évaluer la portée de l'aire de ce recrutement international : on remarque, en effet, que les étrangers venus de ces horizons lointains étaient pour la plupart des diplomates, que la carrière avait éloignés de leur lieu de naissance. A l'époque de sa nomination à l'académie bruxelloise, Callitzin vivait à La Haye, tandis que Magellan s'était établi de longue date à Londres, tout comme le comte von Brühl et le précepteur de ses enfants, le baron von Zach. Hoppe, enfin, était attaché au comte de Mercy-Argenteau, l'ambassadeur autrichien en France. C'est donc vraisemblablement en raison de leurs fonctions ou des liens qu'ils ont pu nouer avec les académiciens de Bruxelles grâce à la proximité géographique que ces étrangers ont été intéressés par une adhésion au sein de l'Académie. Si on dresse la carte des recrutements en se fondant sur les lieux de résidence, la présence de savants basés en Angleterre s'est donc renforcée, refermant le cercle du réseau savant dans lequel s'est développée l'académie bruxelloise, en s'associant des membres étrangers établis à Liège, en France, dans les Provinces-Unies et en Angleterre.

IV. L'inscription de Bruxelles dans le réseau des académies européennes

Pour évaluer la portée des réseaux savants, il est intéressant de cerner les liens épistolaires qu'entretenaient les scientifiques de l'Europe des Lumières, comme l'ont encore montré des études récentes⁽²⁷⁾. Il n'est toutefois pas possible d'étudier ici l'ensemble de la correspondance des académiciens bruxellois, qui devrait être répertoriée, les archives de l'Académie n'en recelant qu'une partie, mais l'analyse de l'inscription des savants de Bruxelles dans le réseau des académies auxquelles ils ont adhéré permet de déceler leurs choix, voire leurs stratégies de développement dans les cercles éclairés de l'époque. On peut ainsi percevoir par ce biais un autre mode d'insertion de l'Académie de Bruxelles dans la République des Lettres.

Les liens noués par les membres de l'Académie de Bruxelles avec les autres académies confèrent un profil très ouvert à celle-ci dans le paysage scientifique de l'époque. Les académiciens ont en effet été membres de nombreuses autres sociétés savantes. Il faut toutefois distinguer les parcours des académiciens étrangers de ceux des académiciens nationaux.

Pour les premiers, on remarque leur forte insertion au sein des plus importantes académies européennes puisqu'on relève parmi eux, durant la période retenue, sept membres de la Royal Society de Londres⁽²⁸⁾, sept membres ou correspondants de l'Académie des Sciences de Paris⁽²⁷⁾, six de Stockholm⁽²⁸⁾, cinq de celle de Saint-Petersbourg⁽²⁹⁾, et cinq de l'Académie de Berlin⁽³⁰⁾. Ces chiffres seraient d'ailleurs plus élevés si on tenait compte des trajectoires individuelles des académiciens après la dissolution de la société en 1794. À côté de ces cinq grandes académies, les associés étrangers de l'Académie de Bruxelles se sont tournés aussi, dans un second lieu, vers les académies un peu moins prestigieuses, au sein desquelles il faut noter la place prépondérante de l'Académie des Sciences de Haarlem, dont neuf savants étrangers ont été membres durant les années envisagées⁽³¹⁾.

Il est éclairant de noter les dates d'adhésion des membres de l'Académie des Pays-Bas autrichiens auprès des académies étrangères pour mesurer la place de Bruxelles sur la carte européenne. Les académiciens étrangers, membres des grandes académies

européennes, étaient, dans la toute grande majorité des cas, déjà associés à ces institutions importantes lorsqu'ils se portèrent candidats à l'Académie de Bruxelles. Dès lors, on peut dire que l'apport des savants étrangers consistait à soutenir les efforts de la jeune compagnie bruxelloise grâce à leur reconnaissance scientifique internationale.

De leur point de vue, leur élection à l'Académie thérésienne peut être regardée comme une étape supplémentaire dans leur carrière, démontrant à la fois la sélection du mérite par les académiciens de Bruxelles, mais aussi l'intérêt que leur compagnie pouvait représenter pour des savants reconnus comme les astronomes français Messier et Lefrançois de Lalande, ou le médecin français Morand, ou encore l'astronome portugais Magalhães, qui tous furent membres de plusieurs académies et qui étaient au faite de leur carrière quand ils se tournèrent vers Bruxelles, alors âgés respectivement de 43, 44, 47 et 68 ans.

Les membres étrangers, adhérant à plusieurs sociétés savantes à la date de leur élection à l'Académie de Bruxelles étaient donc en majorité des chercheurs accomplis. Mais les académiciens de Bruxelles ont parfois aussi misé sur la jeunesse, en nommant des chercheurs étrangers susceptibles de développer leur emprise dans le monde savant, comme le philologue hollandais van Wyn, le philosophe, mathématicien et physicien hollandais Hendrik van Swinden, ou le mathématicien et astronome Zach, respectivement élus à l'âge de 34, 33 et 31 ans. De fait, c'est par la suite que ces académiciens ont déployé des relations avec d'autres sociétés savantes.

Outre leur appartenance aux principales académies, certains des membres étrangers étaient liés à de nombreuses académies, tel Messier, qui fut membre de plus de dix sociétés savantes : Londres, Paris, Berlin, Saint-Petersbourg, mais aussi Munich, Haarlem, Stockholm, Upsala, Bologne, Dublin, Auxerre, ou Nancy⁽³²⁾. Pour sa part, Morand s'est intéressé tant aux grandes académies des sciences, de Londres, Paris ou Stockholm, qu'à la Société botanique de Florence, la Société d'Emulation de Liège ou à la Société économique de Berne⁽³³⁾. Quant à Magellan, il adhéra successivement aux académies de Paris, Londres, Saint-Petersbourg, Lisbonne, Madrid, Haarlem, Manchester et Philadelphie avant de se tourner vers Bruxelles⁽³⁴⁾. L'inscription de ces savants étrangers à l'Académie de Bruxelles relevait donc d'un mouvement plus vaste d'insertion personnelle dans les cercles savants, et le déploiement de ces carrières ouvertes explique leur intérêt pour les sociétés plus modestes, plus locales ou plus récentes, d'ailleurs parfois très éloignées les unes des autres. Il faut naturellement aussi prendre en compte les liens d'amitié, tels ceux qu'entretenait Magellan avec Benjamin Franklin, ou les circonstances de la vie, qui permettent, par

exemple, de comprendre l'adhésion du savant anglais Pigott à l'Académie de Caen, où il avait séjourné avant son élection à Bruxelles⁽³⁵⁾.

C'est surtout le recrutement d'associés étrangers qui a donné une couleur internationale à l'académie bruxelloise, car c'est majoritairement dans leurs rangs que se trouvaient les savants bénéficiant de la reconnaissance scientifique leur permettant d'être reçus dans les sociétés les plus diverses. Ces savants étrangers étaient d'ailleurs plus nombreux dans le domaine des Sciences que dans la classe d'Histoire, même si quelques membres étrangers de cette classe étaient aussi reconnus lors de leur entrée dans l'Académie de Bruxelles.

En évoquant la prééminence des membres étrangers dans le concert international des académies, il faut toutefois relever parmi les membres régnicoles des personnalités comme l'abbé Needham et l'abbé Chevalier dans un premier temps, puis l'abbé Mann et François-Xavier Burtin, aux intérêts éclectiques, qui se démarquèrent de leurs confrères régnicoles en s'inscrivant aussi dans les cercles internationaux réputés⁽³⁶⁾. Tous quatre relevaient de la classe des Sciences, et à vrai dire, les trois premiers étaient nés à l'étranger et étaient déjà reconnus dans leur domaine de recherche lors de leur intégration aux Pays-Bas. Les autres membres régnicoles de l'Académie de Bruxelles apparaissent plus centrés sur leurs études à l'échelle locale, mais il faut souligner qu'ils étaient plus nombreux que les étrangers, toutes proportions gardées, à figurer dans la classe d'Histoire. Et, comme on peut l'observer partout dans le cas des sociétés littéraires de cette époque par comparaison avec les sociétés scientifiques, on décèle des comportements différents entre les académiciens voués aux études littéraires et ceux de la classe des Sciences. Les premiers se consacraient pour l'essentiel à l'étude des lettres et de l'histoire nationale, études encore balbutiantes, nécessitant de longues recherches dans les bibliothèques pour rassembler les documents. Ce type d'investigation ne les portait guère à s'inscrire dans les réseaux savants européens, ou tout au moins leur cercle était-il plus circonscrit et spécialisé, à la différence des hommes de sciences qui trouvaient dans ces échanges la source du progrès de leurs recherches. On soulignera tout de même les liens plus resserrés avec l'Académie de Besançon, dont les historiens Berthod, Moreau et Koch étaient membres et dont Georges Joseph Gérard fit également partie.

Par ailleurs, l'ouverture internationale de l'Académie de Bruxelles s'est aussi traduite par un investissement des membres régnicoles dans les réseaux de proximité : ainsi plusieurs membres de l'Académie se sont associés, à titre de membres étrangers, à la Société zélandaise des Sciences qui noua des liens privilégiés avec l'Académie de Bruxelles, en y

recrutant la plupart de ses membres étrangers issus des Pays-Bas autrichiens⁽³⁷⁾. Ces liens étaient d'ailleurs réciproques, puisque l'Académie de Bruxelles admit l'historien Hendrik van Wyn en 1774 et, dix ans plus tard, Jona Willem te Water, également membre de la société établie à Flessingue. Il est probable que l'amitié entre l'historien van Wyn et son collègue Gérard a été suivie non seulement par la nomination du premier à Bruxelles et, par la suite, du second à la Société zélandaise, mais elle a sans doute aussi permis de développer une relation privilégiée entre les deux institutions scientifiques, l'Académie de Bruxelles contribuant à l'ouverture de la Société zélandaise, aux accents régionaux très marqués.

Les académiciens de Bruxelles, régnicoles pour la plupart, ont aussi encouragé le développement de la Société d'Emulation à Liège, en y adhérant dès sa fondation sous la protection du prince-évêque de Velbruck, en 1779. Par la suite, plusieurs d'entre eux ont été membres de la société, après leur nomination à Bruxelles⁽³⁸⁾. Dans ce cas aussi, il paraît évident que les académiciens ont apporté leur crédit à la jeune société, qui s'est peut-être même inspirée de l'exemple de l'Académie impériale et royale de Bruxelles pour faire fleurir les lettres et les sciences dans la principauté de Liège⁽³⁹⁾.

Si on totalise les différentes académies auxquelles les membres de l'Académie de Bruxelles ont été attachés entre 1769 et 1794, on dénombre plus d'une quarantaine d'institutions, réparties dans toute l'Europe et même en Amérique (Philadelphie et Richmond) ou en Asie (Batavia). Les liens forts avec les académies de Londres, Paris et Haarlem, puis Flessingue et Liège, sans oublier les liens privilégiés maintenus avec Mannheim et avec plusieurs académies régionales françaises, comme Besançon, mais aussi Rouen, dont trois académiciens français étaient membres, concentrent l'Académie de Bruxelles dans un cercle savant de proximité, mais ouvert, avec un accent plus marqué en faveur de la France. La constellation des académies plus éloignées est le fruit des parcours individuels de certains de ces hommes de science : elles ne recueillaient en général l'adhésion que d'un ou deux académiciens, mises à part les académies de Saint-Petersbourg et de Stockholm, déjà évoquées, mais aussi de Munich qui compta dans ses rangs trois correspondants, membres de l'Académie de Bruxelles durant la période envisagée⁽⁴⁰⁾. Mais cette efflorescence atteste aussi que l'Académie de Bruxelles figurait au même titre que toutes ces sociétés dans l'éventail des institutions reconnues, où pouvaient se développer les relations savantes, participant au réseau de plus en plus serré de lieux de diffusion de la connaissance. La toute grande majorité des académies dont les académiciens de Bruxelles furent membres étaient des sociétés officielles, liées au pouvoir des princes et des gouvernants, mais jouissant d'une relative autonomie en matière scientifique.

V. Relations complexes avec le pouvoir

On remarque enfin que l'aire d'inscription de l'institution bruxelloise dans le réseau des académies ne coïncide nullement avec l'espace de la monarchie des Habsbourg, mise à part l'adhésion de l'abbé Mann à la Société patriotique de Milan. Il semble d'ailleurs que l'Académie n'ait pas recherché ou avantagé d'éventuelles recrues venant de ces territoires : l'insertion de l'Académie impériale et royale de Bruxelles dans les cercles savants s'est organisée par les liens personnels d'amitié et de proximité entre chercheurs. C'est donc la situation géographique favorable des Pays-Bas autrichiens, et de Bruxelles en particulier, qui a permis d'établir des relations si étroites avec les pays voisins, où fleurissaient les sociétés lettrées, de renom ou moins prestigieuses, mais généralement très dynamiques.

Plusieurs académiciens étaient toutefois très liés au gouvernement autrichien, comme Jean-Louis de Launay, Ferdinand Rapedius de Berg, ou François-Xavier Burtin, remarqués par Joseph II. Avant cela, l'abbé Corneille-François de Nelis, l'abbé Jean-François de Marci et Jean Des Roches se sont activement investis dans la réforme de l'enseignement qui a suivi la suppression de la Compagnie de Jésus, en 1773. Guillaume de Feltz fut aussi partie prenante dans les réformes, puisqu'il contribua à la refonte du cadastre du duché de Luxembourg. Son arrivée à l'Académie en 1791 coïncida avec le retour des Pays-Bas sous la tutelle des Autrichiens après la Révolution brabançonne, et le choix porté sur sa personne devait donner le signal de la fidélité de l'Académie à l'égard du pouvoir autrichien, en dépit des décisions maladroites prises durant l'épisode révolutionnaire, comme le don de canons aux insurgés⁽¹¹⁾.

Les liens paradoxaux avec le gouvernement sont aussi perceptibles à l'analyse de certaines nominations, voire lors du refus de certaines candidatures : outre les premiers sociétaires, nommés par le gouvernement, certains académiciens devaient leur élection au soutien des autorités, comme le prouve le choix porté sur le secrétaire de légation von Hoppe, amateur reconnu de minéralogie, qui avait accompagné le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur autrichien en France, lors de sa visite à l'Académie en 1791, et qui fut élu la même année⁽¹²⁾. En 1776, le ministre Starhemberg n'hésita pas à influencer le choix des académiciens en recommandant la nomination de

dom Berthod, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Vincent à Besançon, et membre de l'Académie de la même ville, ainsi que de l'historiographe de France, Jacob Nicolas Moreau⁽⁴³⁾. N'oublions pas, enfin, le rôle de censeur que pouvait jouer le président de l'Académie, Joseph de Crumipen, afin d'éviter l'élection de candidats qu'il jugeait inopportuns. Son intervention en vue d'empêcher l'élection de l'ex-jésuite Chesquière ne fut pas aussi efficace que pour l'éviction du négociant malinois Verhoeven, qui fut plusieurs fois candidat entre 1784 et 1788 avant de retirer finalement sa candidature⁽⁴⁴⁾.

Si l'Académie a été placée sous le contrôle du gouvernement des Pays-Bas autrichiens, et donc indirectement sous l'autorité de Vienne, les relations de l'Académie avec le pouvoir étaient toutefois assez lâches pour lui permettre une assez grande liberté lors du recrutement de ses membres. On soulignera ainsi le refus d'admettre des hommes proches du gouvernement, tels que le médecin Guillaume Crampagna, ou le colonel lorrain Nicolas-Bernard de Hucher, tous deux proches de Charles de Lorraine⁽⁴⁵⁾. Crampagna avait remis un mémoire sur l'abus des onguents dans le traitement des ulcères, qui fut jugé du ressort de la chirurgie dont n'avait pas à s'occuper l'Académie. Malgré l'insistance de Needham pour que ce mémoire fût examiné par le médecin Vounek, la candidature de Crampagna fut finalement rejetée⁽⁴⁶⁾. La demande de Hucher, introduite en 1776, ne recueillit pas non plus les faveurs des académiciens⁽⁴⁷⁾. En 1779, la candidature de l'abbé Scherffer, professeur de mathématique à l'Université de Vienne, a également été écartée, en ne la soumettant pas au vote, pour la raison que le Hollandais van Swinden s'était présenté le premier⁽⁴⁸⁾. Le candidat autrichien était fermement soutenu à Bruxelles par Starhemberg et à Vienne par le baron de Lederer, référendaire à la Chancellerie de Cour et d'Etat dirigée par le chancelier Kaunitz. Par la suite, l'examen du mémoire de Scherffer ne remplit pas les espérances des académiciens, ce qui ne fit qu'ajouter à leur confusion⁽⁴⁹⁾. Le refus de l'Académie a suscité le mécontentement de Kaunitz, qui ne voulait pas une grande estime aux académiciens et ne fut guère porté à de meilleurs sentiments à la suite de cette déconvenue.

VI. La fin de l'Ancien Régime dans les Pays-Bas

S'ils peuvent être rangés au nombre des savants éclairés de leur temps, les académiciens régnicoles de Bruxelles n'en témoignèrent pas pour autant une fascination unanime pour les idées philosophiques, loin de là. Leur souci principal était de contribuer au progrès des lettres et des sciences, pour le bien de leurs semblables. Ce faisant, ils se penchèrent sur la promotion des innovations en matière de santé publique, ils tentèrent d'ouvrir l'accès des connaissances à un plus grand nombre, ils se passionnèrent pour une meilleure perception de l'environnement et de l'histoire des Pays-Bas. Si certains ont pris une part active à la promotion des réformes proposées par le gouvernement, en matière d'enseignement notamment, ils furent pour la plupart assez effrayés par les secousses révolutionnaires de la fin du siècle, témoignant à plusieurs reprises leur désarroi devant l'évolution rapide de la société. La dissolution de l'Académie en 1794 a mis fin à une forme particulière de sociabilité savante, proche des cercles de pouvoir d'Ancien Régime, et certains des académiciens ont pris le chemin de l'exil pour échapper à l'emprise de l'autorité française, tels le président Crumpipen, mais aussi Burtin, l'abbé Mann, le baron de Feltz et Rapedius de Berg⁽⁵⁰⁾.

Malgré les remous révolutionnaires, les carrières des plus jeunes savants ont pu se poursuivre, si bien que certains des anciens académiciens ont été confirmés comme membres de l'Académie de Bruxelles lors de la reprise de ses travaux en 1816 : ce fut le cas pour Théodoric-Pierre Caels, François-Xavier Burtin, le baron Guillaume-Antoine-François de Feltz, Jean-Louis-Wenceslas de Launay, Charles-François le Preud'homme d'Hailly, vicomte de Nieuport, commandeur de l'Ordre de Malte et Jean-Baptiste Lesbroussart. Les étrangers Charles-Joseph de Bévy, Charles-Joseph Messier, Jona-Willem te Water, Jan Hendrik van Swinden et Hendrik van Wyn furent également réintégrés lors de la réouverture de l'Académie⁽⁵¹⁾.

Notes

- ⁽¹⁾ Les lettres patentes sont éditées dans le premier volume des *Mémoires de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, Bruxelles, 1777, p. XVIII-XX.
- ⁽²⁾ Ed. Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, Bruxelles, 2 vol., 1883 (Mémoires couronnés et autres mémoires de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, coll. in-8°, t. XXXIV et XXXV).
- ⁽³⁾ Sur les archives de l'Académie, voir : J.-L. De Paep (dir.), *Inventaire des Archives de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. 1769-1984*, Bruxelles, 1986.
- ⁽⁴⁾ Sur les entretiens entre ces trois protagonistes, entre 1767 et 1769, à Bruxelles, où Schoepflin se rendit à plusieurs reprises, et à Strasbourg où Neny fit également le déplacement en vue de préparer le plan pour la nouvelle académie, voir : J. Voss, *Jean Daniel Schoepflin (1694-1771). Un Alsacien de l'Europe des Lumières*, Bar-le-Duc, 1999, p. 206-216. La correspondance de Schoepflin recèle plusieurs lettres éclairantes à ce sujet. Voir : R. Fester (éd.), *Johann Daniel Schoepflins brieflicher Verkehr mit Cönnern, Freunden und Schülern*, Tübingen, 1906 et J. Voss (éd.), *Johann Daniel Schoepflin Wissenschaftliche und Diplomatische Korrespondenz*, Stuttgart, 2002.
- Sur l'Académie de Mannheim et la politique du prince palatin Charles Théodore, voir W. Kreutz, *Die Kurpfälzische Akademie der Wissenschaften im Kontext der regionalen und europäischen Aufklärungsprozesse*, dans H. E. Bödeker et E. François (éds.), *Aufklärung/Lumières und Politik. Zur politischen Kultur der deutschen und französischen Aufklärung*, Leipzig, 1996, p. 275-299 et S. Mörz, *Aufgeklärte Absolutismus in der Kurpfalz während der Mannheimer Regierungszeit des Kurfürsten Karl Theodor (1742-1777)*, Stuttgart, 1991.
- ⁽⁵⁾ J. Marx, *L'activité scientifique de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles. 1772-1794*, dans *Études sur le XVIII^e siècle*, t. IV, 1977, p. 49-61.
- ⁽⁶⁾ J. E. McClellan, *Sciences Reorganised : Scientific Societies in the Eighteenth Century*, New York, 1985 et Id., *L'Europe des Académies*, dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 25, 1993, p. 153-165.

- ⁽⁷⁾ Voir sur ces questions : V. Ferrone, *L'homme de science*, dans M. Vovelle (dir.), *L'homme des Lumières*, Paris, 1996, p. 211-252. – W. Clark, J. Golinski et S. Schaffer (éd.), *The Sciences in Enlightened Europe*, Chicago et Londres, 1999. – M. Blay et E. Nicolaïdis (éd.), *L'Europe des Sciences. Constitution d'un espace scientifique*, Paris, 2001.
- ⁽⁸⁾ Outre l'ouvrage de J. E. McClellan déjà cité, qui établit la liste des académies officielles et des sociétés savantes privées, on peut également mentionner le site Internet *Scholarly Societies. Inventory of the Oldest Scholarly Societies*, développé par l'*University of Waterloo Library*. <<http://scholarly-societies.org>>, qui relève les références importantes, ainsi que les publications des académies, et renvoie aux sites Internet de ces dernières, s'il y a lieu.
- ⁽⁹⁾ Ed. Mailly, *Op. cit.*, p. 633.
- ⁽¹⁰⁾ *Ibidem*, p. 101-105.
- ⁽¹¹⁾ *Ibidem*, p. 103-104.
- ⁽¹²⁾ M. Montanari, *La faim et l'abondance*, Paris, 1995, p. 175 et suiv. Voir également : J.-L. Flandrin et M. Montanari (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, 1996, p. 550 et suiv.
- ⁽¹³⁾ Ed. Mailly, *Op. cit.*, p. 107 et 143.
- ⁽¹⁴⁾ *Ibidem*, p. 274 et 566-567.
- ⁽¹⁵⁾ *Ibidem*, p. 417, 453, 462-463.
- ⁽¹⁶⁾ *Ibidem*, p. 566-567 et 575.
- ⁽¹⁷⁾ *Ibidem*, p. 581-582.
- ⁽¹⁸⁾ *Ibidem*, p. 25.
- ⁽¹⁹⁾ *Ibidem*, p. 427.
- ⁽²⁰⁾ *Ibidem*, p. 79.
- ⁽²¹⁾ *Ibidem*, p. 145-146.
- ⁽²²⁾ Les lieux de résidence des membres de l'Académie sont mentionnés dans les *Calendriers de la Cour de Bruxelles*, publiés annuellement. Une liste des académiciens, avec leurs adresses a également été publiée dans le cinquième volume des mémoires de l'Académie, en 1788.
- ⁽²³⁾ C. Sorgeloos, *Les cabinets d'histoire naturelle et de physique dans les Pays-Bas autrichiens et à Liège*, dans M.-T. Isaac et C. Sorgeloos (éds.), *La diffusion du savoir scientifique XVI-XIX siècles. Actes du colloque de l'Université de Mons-*

Hainaut 22 septembre 1995, Bruxelles, 1996 (*Archives et Bibliothèques de Belgique*, numéro spécial 51).

⁽²⁴⁾ M. Hein, *Wissenschaftstransfer zwischen Deutschland und dem belgischen Raum im 18. und 19. Jahrhundert. Kontakte der Brüsseler Akademie und einzelner Gelehrter im Grenzgebiet zwischen Maas und Rhein*, dans *Rheinische Vierteljahrsblätter*, t. 56, 1992, p. 206-228. – W. Kreutz, *Zwischen Kosmopolitismus und Patriotismus. Aufgeklärte Societäten des rheinisch-pfälzischen Raums und ihre europäischen Beziehungen*, dans J. Keddigkeit, R. Paul, J. Stöcker et A. Thon (éd.), *Vestigis Historiae Palatinae. Festschrift für Karl Scherer zum 65. Geburtstag*, Kaiserslautern, 2002, p. 67-94.

⁽²⁵⁾ P.-Y. Beaurepaire (éd.), *La plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, 2002. – *Dix-Huitième Siècle*, n° 40, 2008, numéro consacré à *La République des Sciences. Réseaux des correspondances, des Académies et des livres scientifiques*.

⁽²⁶⁾ Il s'agissait de Lefrançois de Lalande (1763), Messier (1764), Chabert de Cogolin (1764), Brühl (1765), Morand (1769), Pigott (1772) et Magellan (1774). Après la dissolution de l'Académie de Bruxelles, Gallitzin entra en 1798 à la Royal Society, et Zach en 1804. Voir la liste des membres de la Royal Society of London sur le site de la Royal Society : <http://royalsociety.org/page.asp?id=1727> [en ligne] consulté le 20 décembre 2008.

⁽²⁷⁾ Il s'agissait de Lefrançois de Lalande (1753), Chabert de Cogolin (1758), Morand (1769), Messier (1770), Magellan (correspondant en 1771), Pigott (correspondant en 1776) et van Swinden (correspondant en 1777). Valmont de Bomare devint membre de l'Académie en 1796, et Zach correspondant en 1805. Voir la liste des membres de l'Académie des Sciences de Paris, sur le site de l'Académie : http://www.academie-sciences.fr/membres/in_memoriam/in_memoriam_repres.htm [en ligne] consulté le 20 décembre 2008.

⁽²⁸⁾ Il s'agissait de Morand, de Lefrançois de Lalande, Messier, Gallitzin, Koch et Chabert de Cogolin. Voir : *Calendrier de la Cour de son altesse royale Charles-Louis, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie, archiduc d'Autriche prince royal de Hongrie et de Bohême [...] lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas pour l'an de grâce 1794*. – S. Lindroth, *Kungl. Svenska Vetenskapsakademiens Historia 1739-1818*, vol. I, Stockholm, 1967, p. 168-216.

- ⁽²⁹⁾ Il s'agissait de Lefrançois de Lalande (1764), Messier (1776), Gallitzin (1778), Magellan (1778) et Brühl (1793). Voir la liste des membres de l'Académie de Saint-Petersbourg, sur le site de l'Académie : <http://www.ras.ru/members/personalstaff1724/honorarymembers.aspx?ahmem=3> [en ligne] consulté le 20 décembre 2008 et liste des membres étrangers de l'Académie de Saint-Petersbourg, sur le site de l'Académie : <http://www.ras.ru/members/personalstaff1724/foreignmembers.aspx?afmem=16> [en ligne] consulté le 20 décembre 2008.
- ⁽³⁰⁾ Il s'agissait de Lefrançois de Lalande (1751), Chabert de Cogolin (1753), Messier (1769), Magellan (1786) et Gallitzin (1793). Zach fut élu à l'Académie de Berlin en 1800. Voir la liste des membres de l'Académie des Sciences de Berlin, sur le site de l'Académie : <http://www.bbaw.de/bbaw/MitgliederderVorgaengerakademien/chronologisch.html?zeitraum=1750-1800> [en ligne] consulté le 20 décembre 2008.
- ⁽³¹⁾ Il s'agissait de Messier (1764), Lefrançois de Lalande (1765), van Swinden (1769), Morand (1770), Necker (1773), Moreau (1777), Gallitzin (directeur, 1777), de Water (1779), Magellan (1784). Van Wyn fut directeur en 1803. Voir la liste des membres de l'Académie des Sciences de Haarlem dans : J. A. Bierens de Haan, *De Hollandsche Maatschappij der Wetenschappen 1752-1952*, Haarlem, 1952, p. 302-399.
- ⁽³²⁾ J.-P. Philbert, *Charles Messier. Le furet des comètes*, Sarreguemines, France, 2000, p. 28-29.
- ⁽³³⁾ *Eloge de Jean-François-Clément Morand*, dans *(Œuvres de A. Condorcet* (O'Connor et F. Arago éd.) Paris, Firmin Didot, t. III, 1847. [en ligne] sur *Internet Archive* : <http://www.archive.org/details/oeuvrespublics03conduoft> consulté le 20 décembre 2008.
- ⁽³⁴⁾ S. F. Mason, *Jean Hyacinthe de Magellan, F.R.S., and the Chemical Revolution of the Eighteenth Century*, dans *Notes & Records of the Royal Society*, 45 (2), 1991, p. 155-164.
- ⁽³⁵⁾ A. Mc Connell et A. Brech, *Nathaniel and Edward Pigott, itinerant astronomers*, dans *Notes & Records of the Royal Society*, 53 (3), 1999, p. 305-318.
- ⁽³⁶⁾ Les trois premiers étaient membres de la Royal Society, les deux premiers, correspondants de l'Académie des Sciences de Paris. L'abbé Mann fut également membre de la Société d'Emulation à Liège (1779), de l'Académie de Mannheim (1787), de la Société patriotique de Milan (1788), de la Société des Sciences de Rotterdam (1788), de l'Académie de Richmond en Virginie (1788), de la Société des

Antiquaires de Londres (1793), du Board of Agriculture (1794), et plus tard, il devint correspondant de l'Académie de Munich (1807). Burtin, pour sa part, était membre de l'Académie de Médecine de Paris (1777), de la Société royale de Médecine de Nancy, de la Société provinciale des Sciences et des Lettres d'Utrecht, de la Société d'Histoire naturelle et de chimie de Lausanne, de la Société d'Emulation à Liège (1784) et de la Société zélandaise des Sciences (1784).

⁽³⁷⁾ W. W. Mijnhardt, *Wetenschapsbevordering onder het Ancien Régime : het Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen 1765-1794*, dans *Archief. Mededelingen van het Koninklijk Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen*, jrg 1985, p. 1-94. et Id., *Tot Heil van 't Menschdom : culturele genootschappen in Nederland, 1750-1815*, Amsterdam, 1988, p. 156-157. Gérard (1773), De Beunie (1781), de Launay (1786), Chesquière (1782), Caels (1786), Rapedius de Berg (1783), Burtin furent membres de la Société zélandaise des Sciences. Parmi les membres étrangers de l'Académie de Bruxelles, on retrouvait bien sûr van Wyn (1770) et te Water, mais aussi Lefrançois de Lalande (1775). Voir la liste des membres dans *Verhandelingen uitgegeven door het Zeeuwsch genootschap der wetenschappen te Vlissingen*, 1786, p. XXIV et suivantes. [En ligne] <http://books.google.fr/books?id=Ng8VAAAA-QAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_book_other_versions_r&cad=1_2#PR_A2-PR24,M1>. Consulté le 25 janvier 2009.

⁽³⁸⁾ Outre les membres originaires de la principauté, Limbourg et Godart, qui furent membres de la Société dès 1779, on retrouve également sur les listes l'abbé Mann (1779), Necdham (1780), Burtin (1784), et un membre étranger : Morand (1779). Lesbroussart devint membre de la Société d'Emulation en 1820. Voir : R. Malherbe, *Société libre d'Emulation de Liège. Liber Memorialis 1779-1879*, Liège, 1879, p. 445-458.

⁽³⁹⁾ D. Droixhe, *Une histoire des Lumières au pays de Liège. Livre, idées, société*, Liège, 2007, p. 153 et sv.

⁽⁴⁰⁾ Il s'agissait de l'abbé Marci (1772), de Necker (1773) et de van Swinden (1778). L'abbé Mann et Koch devinrent correspondants de l'Académie de Munich en 1807 et Messia et Zach, en 1808. Voir la liste des membres de l'Académie de Bavière sur le site de l'Académie de Munich : http://www.badw.de/mitglieder/v_mit/index.html#m [en ligne] consulté le 20 décembre 2008.

⁽⁴¹⁾ Ed. Mailly, *Op. cit.*, p. 614-615.

⁽⁴²⁾ *Ibidem*, p. 612-613.

⁽⁴³⁾ *Ibidem*, p. 140-141.

⁽⁴⁴⁾ *Ibidem*, p. 462 et sv.

⁽⁴⁵⁾ P. De Zuttere, *Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens. Glanes sur eux et leur famille (deuxième partie)*, dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 61, 1996, p. 135-157.

Hucher dirigeait l'Académie militaire du Génie à Bruxelles : C. Lemoine-Isabeau, *La carte de Ferraris, les écoles militaires aux Pays-Bas et l'école d'Hydraulique à Bruxelles*, dans *Revue belge d'Histoire Militaire*, t. XVIII, 1969, p. 73-93.

⁽⁴⁶⁾ Ed. Mailly, *Op. cit.*, p. 101-105.

⁽⁴⁷⁾ *Ibidem*, p. 143.

⁽⁴⁸⁾ Le matricule de l'Université de Vienne indique que le professeur jésuite Charles Scherffer avait étudié les mathématiques et l'astronomie en 1750-1751 et qu'il fut nommé professeur de mathématique à l'Université de Vienne en 1774, après la suppression de l'Ordre (Mes remerciements vont à Madame Renate Zedinger et Monsieur Kurt Mühlberger, qui m'ont communiqué cette information). Scherffer était notamment l'auteur d'un ouvrage de physique, *Institutionum physicae*, publié à Vienne en 1752-1753, qui bénéficia d'une bonne audience auprès des professeurs jésuites dans le monde germanique. Voir : M. Hellyer, *Jesuit Physics in Eighteenth-Century Germany : Some Important Continuities*, dans John W. O'Malley, S.J., Gauvin A. Bailey, St. J. Harris et T. Fr. Kennedy, S.J. (éd.), *The Jesuits. Cultures, Sciences, and the Arts. 1540-1773*, Toronto-Buffalo-Londres, 2^e éd., 2000, p. 538-554.

⁽⁴⁹⁾ *Ibidem*, p. 137.

⁽⁵⁰⁾ R. Zedinger, *Migration und Karriere. Habsburgische Beamte in Brüssel und Wien im 18. Jahrhundert*, Vienne-Cologne-Weimar, 2004, p. 26-27, 86-89, 99, 124 et 126-128.

⁽⁵¹⁾ Ed. Mailly, *Op. cit.*, p. 692.